

# Les arrêtés et les décisions

*Les arrêtés sont des actes administratifs unilatéraux liés aux pouvoirs propres du Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Les décisions sont des actes administratifs pris par les élus ou les agents sous délégation de fonction (et / ou de signature) du Conseil Communautaire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.*









## CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80